

Fichier de suivi des actions

N° Ordre	Thème	Libellé	Etat O (Ouvert) E (En cours) C (Close)	Responsable (s)	Date de création	date d'accord et modif	Observations Suivi Mise œuvre
1	R I Article II (A)	Définir les modalités de l'élection pour les membres du bureau. A/ Un seul candidat, vote à main levée B/ Plusieurs candidats pour un poste constituant le bureau, son élection se fera par bulletin secret. C/ Dans ce cas, 2 propositions. 1/ Election avec les membres du CD présents uniquement le jour de l'élection. 2/ Election avec les membres du CD présents plus des pouvoirs pour ceux qui sont absents le jour de l'élection.	O/E	J Boudin	10/02/2016	18 /05/2016 01/09/2016	Proposition au CD pour validation Proposition non validée lors de la réunion du CD du 18-05-16 Cette question sera rediscutée lors du prochain CD Voir 1-1 ci-dessous
1-1	R I Article II (A)	A priori, pas d'utilisation de pouvoirs si l'élection se fait lors d'une réunion directement après l'AG . Possibilité d'utilisation de pouvoirs (joint avec la convocation), si l'élection se fait au cours d'une réunion de CD ultérieure (pas le même jour que l'AG), ce qui est notre cas. Didier Chassin fait une recherche pour vérifier ces modalités.	E	Didier Chassin	18 /05/2016	01/09/2016	En attente du résultat des recherches faites par D Chassin
2	Gestion	Jean Paul Venturini présentera au prochain CD un document support à renseigner par les responsables d'activité reprenant les éléments demandés par le club omnisport pour l'établissement du budget et le compte-rendu d'activité.	C	JP Venturini	10/02/2016	18/05/2016	Proposition validée par le CD Mise en œuvre par les responsables d'activité Suivi par JPV

3	RI Article II (A)	Le nombre de membres du CD est de 13	C	J Boudin	18 /05/2016	18 /05/2016	Le nombre de membres (13) sera inscrit lors de la prochaine M à J de notre RI. Suivi et M en O par le secrétaire
----------	----------------------------------	---	----------	----------	-------------	--------------------	---